

 UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES		CIMIEZ		Page 1/3
	NOTE D'INFORMATION		SPC/IG n° 359		
			Création	MàJ	Vérification
			03/05/2017	22/05/2017	22/05/2017
INFORMATION COMMUNICATION	Elaboration : Mme PALEOTTI, poste 34603		Approbation	Diffusion	Application
			23/05/2017	24/05/2017	16/06/2017

BOURSE DES EMPLOIS VACANTS – ENCADREMENT

PUBLICATION – Responsable Soignant de Pôle

1 Poste de Responsable Soignant de Pôle

POLE REHABILITATION AUTONOMIE VIEILLISSEMENT, Hôpital de Cimiez

1 Poste de Responsable Soignant de Pôle

POLE INSTITUT UNIVERSITAIRE LOCOMOTEUR ET DU SPORT, Hôpital Pasteur 2

Les Cadres (RSP en poste, CSS, CS avec projet professionnel CSS) souhaitant faire acte de candidature devront fournir un CV + une lettre de motivation et un projet professionnel de 10 pages maximum **sous couvert de leur supérieur hiérarchique** (Toute candidature non visée ne sera pas instruite) le tout adressé à :

Les candidatures sont à adresser à :

Monsieur le Directeur Général
Centre Hospitalier Universitaire de Nice
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
Grand hôtel - 2^{ème} étage, Hôpital Cimiez
4 avenue Reine Victoria, CS 91179, 06003 Nice Cedex 1

Date limite de dépôt des candidatures : 16 JUIN 2017

La Directrice du Pôle Ressources Humaines



Karine HAMELA

Centre Hospitalier Universitaire de Nice		DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES		CIMIEZ	
		Création	MàJ	Vérification	
		13/05/2016	26/05/2016	27/05/2016	
Responsable Soignant de Pôle		Approbation : M. ARRIL, Directeur Général Adjoint			
		Date : Signature :			
Fiche de poste Décret de façon générale le poste de travail	Rédacteurs : Sylvie EBENER - Coordonnateur Général des Soins Karine HAMELA - Directrice du Pôle Ressources Humaines Date : 27/05/2016	Signature : 	Validation : M. BOUVIER MULLER, Directeur Général Date : 27/05/16 Signature : 		
Définition du poste	Le responsable soignant de pôle est responsable de l'organisation et de la qualité des soins paramédicaux de rééducation et médicotéchniques en collaboration avec le médecin chef de pôle au sein du trio de pôle, et sous l'autorité hiérarchique du coordonnateur général des soins. Il collabore au pilotage stratégique du pôle, en organisant la déclinaison du projet d'établissement au sein du pôle dans son champ de compétences, au service des intérêts de l'ensemble de l'institution. Dans un contexte de contrat de retour à l'équilibre financier et de mise en place des groupements hospitaliers de territoire, l'objectif prioritaire du responsable soignant de pôle est d'identifier des voies d'amélioration en matière de performance du pôle. Pour y répondre, il devra proposer, mettre en œuvre et évaluer des mesures / projets / organisations contribuant à l'amélioration continue de l'efficacité, en conformité avec les objectifs fixés notamment par le contrat de pôle.				
Missions principales	Les missions principales du responsable soignant de pôle s'inscrivent dans le cadre de la politique d'établissement : Pilotage stratégique - Collaborer au pilotage stratégique du pôle dans le cadre de la mise en œuvre de la politique d'établissement - Contribuer à la gestion médico-économique au sein du pôle - Mettre en place une politique de communication dans un objectif de cohérence des organisations et de cohésion des équipes. Organisation et qualité des soins - Planifier, organiser et coordonner les soins / les activités du pôle Management des professionnels de filière infirmière, de rééducation et médicotéchnique (conduite du changement) - Manager l'équipe d'encadrement de proximité Qualité et gestion des risques - Décliner le projet de soin institutionnel et les axes de la politique qualité au sein du pôle en développant la démarche qualité en relation avec le chef de pôle				
Activités	- Coordination et suivi de la prise en charge, au sein du pôle et dans le cadre des organisations inter-pôles / transversales - Élaboration et mise en place de l'organisation des services, dans son domaine d'activité - Encadrement d'une équipe de cadres et répartition des responsabilités de terrain ou transversales au sein de son équipe - Gestion et développement des personnels, dans le cadre d'un management durable et d'un climat social serein - Participation en tant que pilote ou membre, aux projets institutionnel et de pôle dans son domaine d'expertise au sein de groupes pluridisciplinaires et ou transversaux - Montage, mise en œuvre, suivi et gestion de projets spécifiques au domaine d'activité - Planification de la réalisation du projet et/ou étude et/ou produit et des ressources - Planification des activités et des moyens, contrôle et reporting régulier - Élaboration et rédaction de rapports d'activité				

Savoir-Faire	- Arbitrer et/ou décider entre différentes propositions, dans un environnement donné - Argumenter, influencer et convaincre un ou plusieurs interlocuteurs (interne et/ou externe), dans son domaine de compétence - Concevoir, piloter et évaluer un projet / un processus relevant de son domaine de compétence - Établir / évaluer / optimiser un budget relatif à son domaine de compétence - Évaluer, développer et valoriser les compétences de ses collaborateurs - Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et/ou individuelles - Piloter, animer / communiquer, motiver une ou plusieurs équipes - Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation - Traduire les orientations, plans d'actions et moyens de réalisation en activités quotidiennes
Position dans la structure	Liaisons fonctionnelles : - chef de pôle pour assurer le pilotage du pôle et co- construire les projets et co-définir les organisations chacun dans son champ de compétences, afin de garantir la cohérence entre les différents volets du projet de pôle et du projet d'établissement - directeur référent de pôle afin de faire valider en première intention les projets et modalités d'organisation du pôle, - médecin responsable de pôle pour assurer le pilotage du pôle et co- construire les projets et co-définir les organisations chacun dans son champ de compétences, afin de garantir la cohérence entre les différents volets du projet de pôle et du projet d'établissement, - cadre administratif du pôle pour assurer la cohérence des projets conduits, - directions fonctionnelles pour garantir la mise en application de la politique générale de l'établissement. Liaisons hiérarchiques : coordonnateur général des soins auprès de qui le responsable soignant de pôle assure un reporting régulier sur l'ensemble de ses domaines d'activité. Il est évalué par le coordonnateur général des soins, qui sollicitera préalablement l'avis du chef de pôle.
Modalités d'exercice et engagements	En fonction de l'organisation du pôle, il peut être assisté par un ou plusieurs adjoints sur la base d'un organigramme défini institutionnellement. Le responsable soignant de pôle s'engage : - à exercer à temps plein, - à comptabiliser son temps de travail en forfait jour, - à exercer dans le respect des valeurs du CHU et des principes du service public hospitalier, - à participer aux tours gardes général, de semaine, weekend et jours fériés.
Modalités de nomination	Le responsable soignant de pôle est nommé par le directeur général sur proposition du coordonnateur général des soins et de la directrice du pôle ressources humaines, et après avis du chef de pôle, conformément aux termes du processus de sélection, pour une durée de 4 ans, renouvelable selon les mêmes modalités que celles de sa nomination. Son affectation est indépendante du renouvellement du chef de pôle. Son mandat peut s'interrompre avant terme soit sur sa demande, soit sur celle du coordonnateur général des soins.
Profil requis	Titres – Diplômes ou niveau : diplôme de cadre de santé ou équivalent pour les sages-femmes Expérience : expérience en management hospitalier de 5 ans minimum Connaissances spécifiques : conduite de projet et accompagnement du changement, connaissances de la réglementation dans son champ de compétence, gestion administrative, économique et financière, gestion des ressources humaines Qualités professionnelles requises : communicant, fédérateur, innovant, en capacité de se remettre en question, loyal à l'institution, courageux.